



## COMMUNIQUÉ COMMUN

### LA CROIX ROUGE FRANÇAISE, FABRIQUE INSOUPÇONNÉE ET INSOUPÇONNABLE DE « TRAVAILLEURS PAUVRES »

La fidélité et l'engagement ne payent pas à la Croix Rouge française ! Depuis 2009 la valeur du point n'a augmenté que de 5 centimes, engendrant une perte de pouvoir d'achat importante pour les salarié.e.s.

La CRf dit lutter contre la précarité et venir en aide aux plus démunis.e.s et pourtant elle est elle-même créatrice de précarité (temps partiels et CDD), autrement dit elle s'autoalimente, les salarié.e.s devenant parfois les bénéficiaires de la CRf !!!

Les 6 premiers coefficients de la grille de classification conventionnelle sont en dessous du SMIC. Les diplômés ne sont pas rémunérés à leur juste valeur. Pour exemple, une aide-soignante ou une auxiliaire de puériculture en fin de carrière touche à peine 140 € par mois de plus que le SMIC !! Sans compter le temps partiel subi dont la cible privilégiée sont les femmes.

Au lieu de reconnaître la valeur, le professionnalisme et l'implication de ses salarié.e.s, la CRf préfère :

- engager des sommes astronomiques pour le déménagement de son siège (surcoût estimé à 15 M€ sur la période 2018-2025 pour un site censé n'être que transitoire, mais rien n'est assez grandiose pour la Présidence alors que tout est trop onéreux pour ses salarié.e.s...)
- lancer une réorganisation injustifiée avec 129 suppressions de poste à la clé (coût total du PSE régionalisation supérieur à 11 M€)
- brader ses établissements non rentables (SAAD, centre de santé, ...)

La CRf s'est approprié la terminologie du monde de l'entreprise et ne parle que de performance et de rayonnement. Elle désigne la masse salariale comme unique frein à cet objectif absolu de rentabilité et cherche à faire de l'excédent sur le dos des salarié.e.s quitte à créer de la souffrance au travail (sous-effectif permanent) et à dégrader la qualité de la prise en charge.

La CRf dit vouloir renforcer le sentiment d'appartenance et pourtant elle filialise ses activités afin d'aller vers une convention collective moins disante : Croix Rouge Insertion (novembre 2011), Croix Rouge Domicile (janvier 2014)... Quelle autre filière suivra ? la formation ?

**C'est dans ce contexte que l'ensemble des organisations syndicales appelle à la grève le 17 mai dans tous les établissements de métropole et d'outre-mer.**

Montreuil, le 15 mai 2018

#### Contacts :

CGT : Carine SEDENIO - 06 62 89 67 77 CFTC : Philippe PERRUCHON - 06 61 73 57 87  
FO : Bénédicte HERBRETEAU - 06 02 35 25 39 SUD : Pascal MAILLAUT - 07 68 47 36 02  
CFE-CGC : Xavier DEHARO - 06 79 75 55 53 CFDT : Jean-Paul THOMAS - 06 03 66 50 42